



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 066-19 C

Objet : RD - Attribution de subventions à l'ADIL et l'association Régie Coup de Pouce - Secteur habitat

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoit Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Sylvie Koska - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2019

délibération n° 066-19 C

objet **RD - Attribution de subventions à l'ADIL et l'association Régie Coup de Pouce - Secteur habitat**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage, indique que deux demandes de subvention ont été déposées au titre de la compétence équilibre social de l'habitat.

Fonctionnement	Montant versé en 2018	Montant sollicité en 2019	Montant proposé en 2019
Association Régie Coup de Pouce	4 500 €	4 500 €	4 000 €
Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)	4 500 €	4 500 €	4 500 €
Total	9 000 €	9 000 €	8 500 €

Ces deux actions s'intègrent dans le programme d'actions du PLH 2014-2019.

L'association Régie Coup de Pouce sollicite Grand Chambéry, dans le cadre de l'activité de logement intergénérationnel solidaire menée par l'association en Savoie et Haute-Savoie. L'association se charge de mettre en place la cohabitation entre seniors, offrant sans loyer une chambre dans leur logement, et étudiants ou actifs, leur apportant en contrepartie une présence bienveillante et des aides non professionnelles. En 2018, de nouveaux partenariats ont été mis en place avec Cristal Habitat et l'OPAC de la Savoie pour développer d'autres types d'expériences intergénérationnelles : deux colocations de deux jeunes étudiants en résidence sociale (une au Biollay à Chambéry et une à Cognin) qui s'engagent dans une mission solidaire et sociale auprès de l'ensemble des résidents, en particulier les plus de 65 ans. Des activités et moments conviviaux sont régulièrement organisés. Au total en 2018, 51 personnes ont bénéficié du dispositif 1 toit 2 générations.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) sollicite Grand Chambéry dans le cadre de ses missions d'information et d'accompagnement des jeunes dans leur accès au logement. L'association anime des ateliers d'accession à la propriété, ayant pour objectif de sécuriser les projets d'acquisition des primo-accédants. L'ADIL y apporte également des informations sur les actions de Grand Chambéry en matière d'accession à la propriété (subventions à l'accession sociale et abordable). En 2018, 49 personnes ont bénéficié de ces ateliers.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n° 154-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013, adoptant le Programme local de l'habitat 2014-2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le versement de subventions pour un montant de 8 500 €, selon la proposition ci-dessus.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 066-19 C

Objet de l'acte : RD - Attribution de subventions à l'ADIL et l'association Régie Coup de Pouce - Secteur habitat

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 28 mars 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21891H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21891H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2019

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2019